Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 081-218101400-20240313-2048_DL26130324-DE

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 24
Procurations : 9
Votants : 33

N° 26/2024

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE LAVAUR

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : Modification Crédits de paiement (CP) - Sécurisation des Berges - Budget Principal.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 13 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars, à dix-huit heures trente, s'est réuni le conseil municipal de LAVAUR, légalement convoqué le sept mars deux mille vingt-quatre, dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Bernard CARAYON, le Maire.

Étaient présents :
MM. CARAYON, LAMOTTE, Mme IMBERT, M. VIDAL (arrivé en cours de séance), Mme GUIDEZ, M. FÈVRE, Mme MARIGNOL, M. LARUE, Mmes BALAT, DOURTHE, Adjoints, MM. BONHOMME, RENAULT, VANTAUX, Mmes ESPARBIÉ, LESPINARD (arrivée en cours de séance), MM. DELORD, BÉLINGAND, Mmes DECOUX-POINDRELLE, BONNIFACY, M. NAVELLOU, Mmes ALBOUY POMPONNE, FAURE, LE NY, DEFAIS.

Avaient donné pouvoir :
M. LABORDE à Mme IMBERT
Mme RÉMY à Mme MARIGNOL
M. GAMBIER à Mme BALAT
M. POMARÈDE à Mme GUIDEZ
Mme GUIRAUD à M. LAMOTTE
Mme TAILHADES à Mme DECOUX-POINDRELLE
Mme LEY à M. DELORD
M. DAVID à M. NAVELLOU
Mme MOUGIN à Mme ALBOUY POMPONNE

Madame IMBERT est nommée secrétaire de séance.

.../...

Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le 21/03/2024
ID : 081-218101400-20240313-2048_DL26130324-DE

.../...

Le conseiller municipal, vice-président de la commission environnement et propreté, informe ses collègues que les crédits de paiement de l'exercice 2024 supporteront la totalité du programme de Sécurisation des Berges. Ainsi, il s'avère nécessaire de soumettre à l'approbation de l'assemblée délibérante la modification des crédits de paiement prévisionnels, comme il suit :

Projet	Opération	Autorisation de Programme (AP) TOTAL TTC	CP/Crédits de paiement TTC
			2024
Sécurisation des Berges	485	1 020 000€	1 020 000€

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311.3 et R.2311.9,

Vu le décret 97.4175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M57,

Vu l'avis de la Commission des finances du 11.03.2024,

Le Conseil Municipal, entendu le présent exposé,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE telle qu'elle est présentée, le montant des crédits de paiement (AP/CP) pour l'opération 485 « Sécurisation des Berges », comme il suit :

Projet	Opération	Autorisation de Programme (AP) TOTAL TTC	CP/Crédits de paiement TTC
			2024
Sécurisation des Berges	485	1 020 000€	1 020 000 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

MAIRIE DE LAVAUR (TARN)

Bernard CARAYON.

La secrétaire de séance,

Marie-Christine IMBERT.